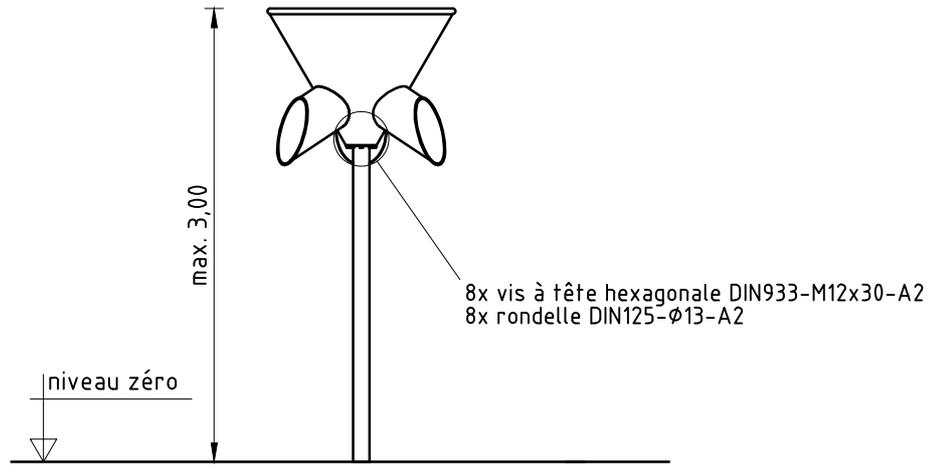
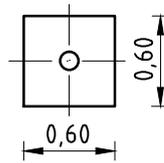


1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire.
2. Creusez le trou de fondation selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour effectuer un montage stable.
3. Remplissez le trou de béton non-armé de la classe C20/25 et placez-y le poteau (pour l'instant sans l'entonnoir). Le marquage du niveau zéro (=rivet) correspond à la profondeur de montage. Il faut étayer le poteau et aligner moyennant un niveau à bulle. Arrondissez et chanfreinez les bords de la fondation et faites durcir le béton. Barrez le site.
4. Après la fin de prise du béton, assemblez l'entonnoir sur le poteau en utilisant les vis et rondelles prémontées.
5. Autorisation d'utilisation après le recouvrement du trou de fondation d'un matériau de sol approprié.
6. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.

Veillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la bonne gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.



trou de fondation



É 1:20

